

APPROCHE PSYCHODYNAMIQUE DES VISITES MÉDIATISÉES

NIVEAU 1

ARGUMENT

Selon le décret du 15 novembre 2017 de l'article 375-7 du Code civil, les visites en présence d'un tiers « visent à protéger, à accompagner et à évaluer la relation entre l'enfant et son ou ses parents ». Celui-ci stipule également que le tiers doit disposer de connaissances et de compétences afin « de transmettre une analyse au magistrat sur les effets de la visite ainsi que sur la qualité et l'évolution de la relation entre l'enfant et son ou ses parents ». Cette formation vise à donner les bases législatives, théoriques, et cliniques sur le dispositif des visites en présence d'un tiers.

PUBLIC

Professionnels impliqués directement ou indirectement dans les visites en présence d'un tiers.

Groupe minimum : 3.

Groupe maximum : 10.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux psychiques des visites en présence d'un tiers en protection de l'enfance pour l'enfant et son/ses parents et le professionnel en place de tiers dans ses composantes intrasubjectives et intersubjectives.
- Acquérir des repères théoriques et conceptuels pour construire le dispositif clinique et penser la pratique de la médiatisation
- Savoir évaluer la qualité du lien parent-enfant et la dynamique intrafamiliale.

CONTENU

- Rappel historique sur le cadre législatif et les textes institutionnels de référence

- Le maintien des liens dans le temps du placement de l'enfant. Enjeux des visites en présence d'un tiers pour l'enfant, pour le/les parent.s et pour le/les professionnels en place de tiers.

- Le dispositif clinique des visites parent.s-enfant en présence d'un tiers : les trois temps structurants du dispositif

- Le travail avec l'enfant, le/les parent.s, le/les parent.s et l'enfant avant/pendant/après la rencontre.

MODALITÉS

- Apports théoriques, méthodologiques et bibliographiques. Diaporama et fond documentaire.

- Élaboration en groupe à partir de lecture d'articles et vignettes cliniques amenées par l'intervenante et/ou les participants.

DURÉE ET DATES

3 journées de 7 heures, soit 21 heures de formation les 08, 09 et 10 septembre 2025

INTERVENANTE

Nathalie BOTELLA, Psychologue clinicienne, Docteure en psychopathologie et psychologie clinique, Chargée de cours à l'Institut de Psychologie de l'Université Lumière Lyon 2, Lauréate 2021 du Prix de thèse en protection de l'enfance.

COÛT

Individuel : 567 €

Prise en charge employeur : 777 €